

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE, TENUE LE JEUDI 21 OCTOBRE 2021 À 14 H PAR ZOOM SANTÉ

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Ariane Provost, membre désigné — conseil des infirmières et infirmiers (CII)
Édith Couture, membre indépendant — milieu de l'enseignement
Nicole Johnson, membre indépendant — expérience vécue à titre d'usager des services sociaux
Andréanne Gauthier, membre désigné — conseil multidisciplinaire
Dre Martine Larocque, membre désigné — conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- MM. Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant — expertise en réadaptation
Médor Doiron, membre indépendant — expertise en protection de la jeunesse
Magella Émond, membre indépendant — expertise en santé mentale

SONT ABSENTS :

- M^{mes} Marlyne Cyr, membre indépendant — gestion des risques, finance et comptabilité
Sabrina Tremblay, membre désigné — comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Richard Loiselle, **président**
Philippe Berger, membre observateur — désigné par les fondations du CISSS de la Gaspésie
Dr Michel Garcia, membre désigné — département régional de médecine générale (DRMG)

SONT INVITÉS :

- M^{mes} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe
Dre Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels
Ann Soucy, directrice des ressources informationnelles et directrice des services multidisciplinaires
Corinne Bouchard, chef - budget et performance financière
Caroline Plourde, Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- MM. Dr Yv Bonnier Viger, directeur régional de la santé publique Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, évaluation, performance et éthique
Denis Bujold, adjoint à la direction des services professionnels
Maxime Bernatchez, directeur adjoint des soins infirmiers
Alain Vézina, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Yannick Sauvé, directeur de l'approvisionnement et de la logistique

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, Monsieur Gilles Cormier, vice-président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 14h02.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-09-21/22-66

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

- D'adopter l'ordre du jour suivant :
- 1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation et suivi des procès-verbaux

- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021
- 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2021
- 4. Présidence-directrice générale — Gouvernance
 - 4.1 Modification au décret 1276-2021 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID 19 (état de situation de la vaccination du personnel)
 - 4.2 Séance annuelle publique d'information du 18 novembre 2021
 - 4.3 Présentation du nouveau directeur approvisionnement et logistique
- 5. Rapport des comités
 - 5.1 Comité de vérification
 - 5.2 Comité de vigilance et de la qualité
 - 5.3 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 5.4 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
 - 5.5 Comité des Fondations
- 6. Information
 - 6.1 Information du président
 - 6.2 Information de la présidente-directrice générale
- 7. Direction des ressources financières
 - 7.1 Rapport trimestriel AS-617
- 8. Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
 - 8.1 Modification du règlement sur la procédure d'examen des plaintes
- 9. Direction des services professionnels
 - 9.1 Décision pour des demandes de nominations (statuts et privilèges) ou modifications de nominations pour des médecins, pharmaciens ou dentistes membres actifs et associés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie.
Démission à entériner pour des médecins de famille et spécialistes membres actifs ou associés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie.
- 10. Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
 - 10.1 État de situation des ressources humaines
- 11. Présidence-direction générale adjointe
 - 11.1 Collaboration avec les Premières Nations
 - 11.2 Commission Laurent
- 12. Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
 - 12.1 Présentation d'un projet pour le prix reconnaissance du réseau
- 13. Autres points :
 - 13.1 _____
- 14. Prochaine rencontre
- 15. Évaluation de la rencontre
- 16. Levée de la réunion

3. APPROBATION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2021

CA-CISSSG-09-21/22-67

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021 est approuvé tel que déposé.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2021

Point 11.1 Visite d'Agrément

Mme Duguay mentionne que les 8 visiteurs d'Agrément Canada ont parcouru le territoire gaspésien et visité les installations des quatre réseaux locaux de services. Le rapport préliminaire s'est avéré favorable et les rencontres pertinentes en contexte d'amélioration continue. Le rapport final ainsi que le plan d'action en découlant seront présentés ultérieurement. Le contexte pandémique est également à souligner puisqu'il a apporté son lot de changement dans les pratiques des centres intégrés de santé et de services sociaux. Le CISSS de la Gaspésie est l'un des premiers

établissements visités par Agrément Canada depuis la pandémie de COVID-19. Parmi les pratiques exemplaires soulignées par les visiteurs, l'embauche massive d'étudiants durant l'été a été reconnue par les visiteurs.

3.2 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2021

CA-CISSG-09-21/22-68

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2021 est approuvé tel que déposé. Aucun point ne nécessite un suivi.

4. PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE — GOUVERNANCE

4.1 MODIFICATION AU DÉCRET 1276-2021 CONCERNANT L'ORDONNANCE DE MESURES VISANT À PROTÉGER LA SANTÉ DE LA POPULATION DANS LA SITUATION DE PANDÉMIE DE LA COVID-19 (ÉTAT DE SITUATION DE LA VACCINATION DU PERSONNEL)

Monsieur Cormier, vice-président, invite madame Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Madame Duguay mentionne que la vaccination prévue au 13 octobre 2021 a été reportée au 15 novembre, et ce, afin d'éviter les ruptures de service à la grandeur du réseau. De ce fait, la vaccination obligatoire du personnel de la santé est reportée au 15 novembre 2021. M. Vézina enchaîne avec les statistiques en regard de la vaccination du personnel. Actuellement, 165 personnes sont non adéquatement vaccinées, dont environ 35 partiellement vaccinées. Le 15 novembre prochain, on prévoit que les 35 personnes partiellement vaccinées auront reçu leur deuxième dose. Mme Duguay ajoute qu'elle est en collaboration avec le CISSS du Bas-St-Laurent pour garantir des solutions aux problématiques pouvant survenir à Sainte-Anne-des-Monts en lien avec la vaccination obligatoire. M. Vézina mentionne que des mesures supplémentaires ont été mises en place pour le personnel actuellement au travail et non vacciné, tel que des tests de dépistage trois fois par semaine ainsi que la perte de leur prime COVID-19. Un administrateur demande le nombre de personnel non vaccinés par réseau local de service. M. Vézina explique que la situation est similaire dans chaque RLS, sauf pour celui de la Baie-des-Chaleurs, ce qui s'explique par son territoire plus grand regroupant deux MRC.

4.2 SÉANCE ANNUELLE PUBLIQUE D'INFORMATION DU 18 NOVEMBRE 2021

Mme Duguay explique que toutes les étapes ont été franchies pour la présentation du Rapport annuel de gestion de l'établissement et que l'on peut procéder à sa présentation en séance annuelle publique d'information. En effet, chaque année, un établissement de santé et de services sociaux doit préparer un rapport annuel de gestion, en tenant compte des informations fournies dans la circulaire ministérielle prévue à cet effet. Une fois que le ministre de la Santé et des Services sociaux a déposé le rapport à l'Assemblée nationale, l'établissement en est informé et le document doit être rendu public sur le site Internet du CISSS de la Gaspésie et le CISSS doit procéder à sa présentation en séance annuelle publique d'information. Le moment proposé est le jeudi 18 novembre à 15h.

CA-CISSG-09-21/22-69

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie a franchi toutes les étapes relatives à la production et à la transmission de son rapport annuel de gestion, en conformité des éléments de la circulaire ministérielle;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie doit présenter, en séance publique, son Rapport annuel de gestion pour l'exercice 2020-2021;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- de tenir la séance publique d'information le 18 novembre 2021.

4.3 PRÉSENTATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA LOGISTIQUE

Monsieur Gilles Cormier, président, invite Mme Duguay à introduire le nouveau directeur de l'approvisionnement et de la logistique, M. Yannick Sauvé.

Mme Duguay fait la présentation de M. Sauvé et mentionne qu'il a débuté ses fonctions le lundi 18 octobre dernier et que son port d'attache est à Sainte-Anne-des-Monts. M. Collette a préparé un plan de transition pour s'assurer du bon déroulement du transfert de dossiers à la nouvelle direction. M. Sauvé est assuré du support de l'ensemble du comité de direction et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite monsieur Magella Émond, président du comité, à présenter ce point.

M. Émond explique que la dernière rencontre du comité de vérification a eu lieu hier et a permis de traiter les sujets suivants :

- Rapport financier AS-617 — Période 6 (11 septembre 2021)
- Situation financière 2021-2022
- Approvisionnement et gestion contractuelle
- Plan d'action — Performance administrative
- Présentation de la liste des conflits d'intérêts potentiels

M. Émond mentionne que tout est conforme et que le comité de vérification recommande au Conseil d'administration d'adopter le rapport qui sera présenté par la direction des ressources financières.

5.2 COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite monsieur Médor Doiron, président du comité, à présenter ce point.

M. Doiron mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 6 octobre dernier et que les sujets traités étaient les suivants :

- Tableau de bord intégré de la qualité et de la gestion des risques ;
- Suivi des recommandations adressées par le comité de vigilance et de la qualité ;
- Gestion des risques, tableau de bord à la P3 et événements sentinelles ;
- Présentation des résultats des conclusions d'Agrément Canada
- Commissaire aux plaintes et à la qualité des services

M. Doiron mentionne que le comité s'est également penché sur le dossier du recrutement des orthophonistes ainsi que sur le plan de formation sur la maltraitance pour le personnel soignant en soutien à l'autonomie des personnes âgées.

5.3 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Monsieur Gilles Cormier, vice-président et président du comité, présente ce point.

M. Cormier mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 6 octobre dernier et que les sujets traités étaient les suivants :

- Sondages – autoévaluation du conseil d'administration
- Relance du projet « ambassadeur éthique »
- Registre des projets de recherche
- Audit de performance administrative

5.4 COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Mme Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Mme Duguay mentionne qu'une rencontre a eu lieu avec le Comité des usagers jeunesse. Cette rencontre a permis de se concerter sur les actions à mettre de l'avant afin d'améliorer la qualité des soins et services des usagers jeunesse. Un sondage ayant été réalisé dans les unités La Vigie, La Rade et La Balise a été soumis par le comité des usagers jeunesse.

5.5 COMITÉ DES FONDATIONS

M. Gilles Cormier, vice-président, invite Mme Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Mme Duguay mentionne qu'elle n'a assisté à aucune rencontre du Comité des fondations depuis la dernière séance du Conseil d'administration.

6. INFORMATION

6.1 INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le vice-président du conseil d'administration, monsieur Gilles Cormier, débute en soulignant l'effort des équipes de l'établissement qui ont été très performantes dans la lutte contre la pandémie ainsi que dans l'organisation de la campagne de vaccination qui continue après plus de 1 an et demi.

M. Cormier ajoute également qu'à la lumière du discours récent du premier ministre, le CISSS de la Gaspésie a été avant-gardiste à l'égard de la demande faite au ministère de la Santé et des Services sociaux pour engager des gestionnaires de proximité dans chacun des RLS. D'ailleurs, le projet-pilote qui est en cours dans la Baie-des-Chaleurs s'inscrit dans cette pensée. Mme Duguay confirme qu'un grand travail a été fait par le conseil d'administration.

6.2 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente-directrice générale, Mme Chantal Duguay, débute par un état de situation de la vaccination de la population générale. En date du 17 octobre, 90% des personnes âgées de 12 ans et plus ont reçu leur première dose et 87% ont obtenu leur deuxième. L'octroi de la 3^e dose a débuté cette semaine en CHSLD. La campagne de vaccination contre l'influenza est également enclenchée. Prochainement, la vaccination pour les enfants âgés de 5 à 11 ans sera déployée, dès que Santé Canada aura donné son accord et les équipes sont prêtes à procéder. Mme Duguay poursuit en remerciant toutes les équipes qui se sont une fois de plus mobilisées très rapidement pour aider la population à obtenir leur code QR.

Mme Duguay mentionne que les visites ministérielles d'évaluation des services en CHSLD se poursuivent. Les derniers rapports indiquent que les équipes travaillent fort, et ce, de façon proactive. En effet, dans le cadre de la pandémie, le personnel a développé des activités novatrices afin de continuer d'offrir des services de qualité aux personnes en perte

d'autonomie. On remarque un assouplissement des mesures de contrôle et l'équipe SWAT demeure active dans tous les milieux afin de mettre en œuvre le plan de rétablissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Q. : Remerciements à Mme Duguay pour les démarches d'offrir des services d'hémodialyse en Gaspésie.

R. : La présidente-directrice générale remercie tous les membres de son équipe ayant travaillé sur ce dossier.

Q. : Est-ce que la validation des codes QR pour les visiteurs se fait en tout temps dans toutes les installations ?

R. : Certaines résidences ne respectent pas la conformité et seront visitées prochainement par le directeur de la DQEPE. Nous vous assurons un suivi en début de semaine prochaine à cet égard.

Q : Question refusée par bris de confidentialité.

R : La personne est invitée à communiquer directement avec la présidente-directrice générale adjointe.

Q : Y a-t-il des avancements dans la recherche de dentiste pour Sainte-Anne-des-Monts ?

R : Ce dossier est prioritaire et Dre Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels, travaille activement à mettre en place plusieurs stratégies.

7. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE L'APPROVISIONNEMENT

7.1 RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Madame Corinne Bouchard, chef du budget et performance financière, à présenter ce point.

Mme Bouchard présente le rapport trimestriel AS-617 pour la période financière 6, faisant état des projections financières en respect des orientations ministérielles et des grands enjeux prioritaires, notamment en regard de l'accès aux services, à la continuité, la qualité, l'optimisation et le respect de l'équilibre budgétaire.

CA-CISSSG-09-21/22-70

CONSIDÉRANT que les obligations prescrites par la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) doivent être respectées par l'établissement ;

CONSIDÉRANT que la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations, selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS ;

CONSIDÉRANT que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S — 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au CA de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le rapport trimestriel de la période 6 2021-2022 du CISSS de la Gaspésie comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 0\$, respectant l'équilibre budgétaire. Ce budget inclut des mesures de redressement au montant de 3 500 000 \$ à être approuvées par le MSSS ;
- D'autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

8. COMMISSAIRE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

8.1 MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Madame Caroline Plourde, commissaire aux plaintes et à la qualité des services, à présenter ce point.

Mme Plourde mentionne que la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité impose au Commissaire aux plaintes et à la qualité des services des obligations en matière de traitement des plaintes et des signalements de maltraitance, mais aussi une reddition de compte eu égard à ces dossiers dans son bilan annuel. Elle ajoute que c'est uniquement la section 6 du règlement qui doit être mis à jour pour encadrer la façon de saisir les cas de maltraitance.

CA-CISSG-09-21/22-71

CONSIDÉRANT la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés ait été modifiée et qu'il importe à la Commissaire aux plaintes et à la qualité des services des obligations en matière de traitement des plaintes et des signalements de maltraitance, mais aussi une reddition de compte eu égard à ces dossiers dans son bilan annuel ;

CONSIDÉRANT que l'adoption de la révision du règlement ait été recommandée par le comité de vigilance et de la qualité lors de la séance du 6 octobre 2021 ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'accepter le règlement sur la procédure d'examen des plaintes révisé.

9. DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

9.1 DÉCISION POUR DES DEMANDES DE NOMINATIONS (STATUTS ET PRIVILÈGES) OU MODIFICATIONS DE NOMINATIONS POUR DES MÉDECINS, PHARMACIENS OU DENTISTES MEMBRES ACTIFS ET ASSOCIÉS DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU CISS DE LA GASPÉSIE.

DÉMISSION À ENTÉRINER POUR DES MÉDECINS DE FAMILLE ET SPÉCIALISTES MEMBRES ACTIFS OU ASSOCIÉS DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU CISS DE LA GASPÉSIE.

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Docteure Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels, à présenter ce point.

Dre Guilbeault présente le tableau des nominations des membres du CMDP.

CA-CISSG-09-21/22-72

CONSIDÉRANT la nomination (statut, privilèges et obligations) du médecin présenté au tableau 20211021-1 annexé ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie formulée par son exécutif dans le cadre de la séance ordinaire du 9 septembre 2021 et du Comité d'examen des titres du 7 septembre 2021 en lien avec le point précédent ;

CONSIDÉRANT les démissions des médecins présentées au tableau 20211021-1 annexé ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter, tel que présenté au tableau 20211021-1, la nomination (statut, privilèges et obligations) du médecin spécialiste comme membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie (CMDP) ;
- Que le modèle de résolution utilisé pour cette nomination d'un médecin est celui qui a fait l'objet d'une entente de principe entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ou la Fédération des médecins spécialistes du Québec et le ministre de la Santé et des Services sociaux et que le texte intégral de la résolution sera conservé au dossier du professionnel ;
- De prendre acte des préavis de démission et de retraite de médecins apparaissant au tableau N° 20211021-1 et qui ont été donnés dans le délai d'au moins 60 jours en vertu de l'article 254 de la LSSSS, leur accordant de ce fait leur cessation d'exercice dans l'établissement aux dates indiquées pour chacun.

9.2 NOMINATION DU DR BONNIER VIGER POUR LE PRIX RAYONNEMENT DU COLLÈGE DES MÉDECINS

Dre Guilbeault prend un moment pour souligner la nomination du Dr Bonnier Viger au prestigieux prix rayonnement du Collège des médecins. Il figure parmi les 5 finalistes de cette catégorie, ce qui est honorable et un succès remarquable. Les gagnants des prix du Collège des médecins seront annoncés le 5 novembre prochain.

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

10.1 ÉTAT DE SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Monsieur Alain Vézina, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

M. Vézina présente le portrait des ressources humaines ainsi que les statistiques. En date du 19 octobre, le CISSS de la Gaspésie comptait 4210 employés, dont 97 provenant de la main-d'œuvre indépendante. Pour ce qui est de la vaccination, 100 membres du personnel ne sont pas adéquatement vaccinés, dont 35 partiellement vaccinés.

M. Vézina mentionne les activités de recrutement en cours, dont le projet de recrutement d'infirmières diplômées hors pays. Une collaboration active avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles ainsi qu'avec le Cégep de Limoilou est en cour pour permettre de mener à bien la formation de ces professionnels. De plus, M. Vézina fait la mention du projet de valorisation des métiers de la santé ainsi que d'une cohorte de formation de préposés aux bénéficiaires débutant prochainement.

11. PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

11.1 COLLABORATION AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Madame Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe, à présenter ce point.

Mme Jacques, accompagnée de M. Pierre Parisé, fait la présentation du plan d'action gouvernemental pour la collaboration avec les Premières Nations et décline les quatre orientations. En 2017, le gouvernement provincial a fait connaître son plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits,

intitulé *Faire plus, Faire mieux*. Le ministre de la Santé et des Services sociaux se trouve aux premières loges dans les quatre axes d'interventions, soient d'améliorer les services, de favoriser la concertation et la recherche, développer le pouvoir d'agir des individus et des collectivités ainsi que de promouvoir les cultures et les langues autochtones. Bien que le CISSS de la Gaspésie ait une relation de longue date avec les communautés du territoire, deux projets seront mis sur pieds.

Premièrement, le projet d'infirmière de liaison afin d'assurer les transitions et une offre de service adapté culturellement. L'infirmière de liaison permettra de renforcer les collaborations et de s'assurer que l'ensemble de l'offre de service est adapté aux communautés. M. Parisé mentionne qu'il a le projet à cœur et qu'il accueille prochainement la nouvelle infirmière de liaison. Mme Duguay mentionne qu'une rencontre enrichissante s'est tenue avec les partenaires des Premières Nations et que le projet suscite déjà l'intérêt des autres régions.

Deuxièmement, les formations sur la sensibilisation aux réalités autochtones, la sécurisation culturelle et la culture Mi'gmaq ont débuté. Il s'agit de formations adaptées à la culture Mig-mag de notre territoire en partenariat avec des aînés de la communauté, pour que l'ensemble du personnel puisse comprendre la communauté et mieux répondre à leurs besoins.

11.2 COMMISSION LAURENT

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Madame Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe, à présenter ce point.

Mme Jacques invite Mme Frenette et Mme Pigeon à présenter le plan d'action découlant de la Commission Laurent. Mme Frenette mentionne qu'il s'agit d'actions parapluie touchant l'ensemble des directions du CISSS de la Gaspésie et visant à améliorer l'intervention en protection de la jeunesse, la rigueur des processus et d'instaurer une cohérence dans l'ensemble du Québec. Mme Pigeon ajoute que les actions permettront d'humaniser les services de réadaptation et d'améliorer le respect des droits des jeunes, notamment en matière d'utilisation des mesures d'isolement. Mme Jacques ajoute également que le suivi des jeunes se fait jusqu'à l'âge de 25 ans pour mieux les accompagner. Les recommandations phares sont les suivantes :

- Respecter et promouvoir les droits des enfants ;
- Agir en prévention, d'abord et avant tout ;
- Collaborer pour mieux soutenir les enfants et leurs familles ;
- Améliorer l'intervention en protection de la jeunesse ;
- Garantir aux enfants une famille pour la vie ;
- Développer une intervention judiciaire collaborative, participative et adaptée ;
- Humaniser les services de réadaptation ;
- Accompagner les jeunes dans leur transition à la vie adulte ;
- Passer à l'action pour les enfants autochtones ;
- Adapter les services aux communautés ethnoculturelles ;
- Répondre aux besoins des enfants d'expression anglaise ;
- Reconnaître les impacts des conflits familiaux et de la violence conjugale sur les enfants ;
- Valoriser, soutenir et reconnaître les intervenants ;
- Rétablir un leadership fort au sein des services sociaux ;
- Investir pour offrir le bon service, au bon moment.

Les membres du Conseil d'administration félicitent Mme Frenette et Mme Pigeon pour leur présentation et pour le travail colossal qu'ils ont entre les mains. Mme Duguay félicite également Mme Jacques, Mme Frenette et Mme Pigeon ainsi que le travail remarquable de tous les intervenants le personnel en jeunesse.

12. DIRECTION DE LA QUALITÉ, DE L'ÉVALUATION, DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉTHIQUE

12.1 PRÉSENTATION D'UN PROJET POUR LE PRIX RECONNAISSANCE DU RÉSEAU

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, invite Madame Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Les Prix d'excellence mettent en lumière l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire. Ils visent à souligner les initiatives mises en place sur le terrain au profit des patients, dans un souci constant de performance et d'amélioration continue. Dès le 13 mars 2020, la pandémie mondiale COVID-19 plaçait les établissements du réseau de la santé dans une gestion de crise jamais connue. La direction du CISSS de la Gaspésie a immédiatement constaté l'enjeu majeur de la prévention et contrôle des infections (PCI) et l'enjeu majeur entourant la vigie du support aux équipes. Ainsi, afin de répondre à sa mission dans la protection de sa population, la décision de mettre en place une équipe SWAT s'est imposée de façon plus qu'évidente et a su démontrer de façon quotidienne l'incertitude de cette décision qui a été porteuse du succès dans la gestion de la COVID-19, mais également du grand succès de la vaccination en Gaspésie. La pandémie de COVID-19 a rapidement amené l'établissement à travailler de concert pour soulever des montagnes afin de combattre le virus et le travail de l'ensemble du personnel est à souligner en regard notamment de l'intégration et le partenariat qui ont pris tout leur sens. Toutefois, la prévention et le contrôle des infections s'avèrent cruciaux pour combattre un virus d'une telle nature, c'est pourquoi il s'est avéré non négociable d'optimiser les efforts de prévention de contrôle des infections par la création d'une équipe SWAT à travers tout le territoire gaspésien.

CA-CISSG-09-21/22-73

CONSIDÉRANT l'atteinte des résultats et les livrables de l'équipe SWAT dans le contexte de la pandémie mondiale et de l'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT le caractère transversal, multidimensionnel et intégrateur du projet ;

CONSIDÉRANT les impacts positifs du projet sur la population gaspésienne et sur le personnel, mesurables entre autres par les taux de vaccination et taux d'éclosions ;

CONSIDÉRANT l'amélioration continue des soins et des services du CISSS de la Gaspésie par le projet ;

CONSIDÉRANT tout le volet mobilisateur et rassembleur de l'équipe SWAT, tant au niveau régional qu'au niveau local ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- que le CISSS de la Gaspésie soumette le projet de l'équipe SWAT au ministère de la Santé et des Services sociaux pour les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2022, et ce, au plus tard le 29 octobre 2021.

15. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance ordinaire aura lieu le jeudi 2 décembre 2021.

16. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Monsieur Cormier invite les administrateurs à remplir le sondage avec rigueur. Tous se disent satisfaits de la rencontre.

17. LEVÉE DE LA RENCONTRE

CA-CISSG-09-21/22-74

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 16 h 15.

Gilles Cormier

— Gilles Cormier, vice-président

Chantal Duguay

— Chantal Duguay, secrétaire